



CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,

tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr



Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupaa Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

8 jours / 7 nuits dans le département de la MANCHE à HAUTEVILLE sur Mer (50)

du dimanche 17 septembre 2023 au dimanche 24 septembre 2023

*Hauteville sur Mer, Coutances, Cancale, Saint-Malo,
Les Plages du Débarquement, Les Marais du Cotentin,
Granville, Le Mont Saint-Michel, une Ferme Cidricole...*



Le voyage :

- **est réservé aux personnes âgées de + de 60 ans et résidant en France**
 - **pourra être annulé si nous ne sommes pas au moins 25 personnes.**
- Il sera limité à 40 personnes**



**TARIF : base 40 inscrits en chambre double
ou twin :**
690 € par personne
**(ou 510 € par personne selon revenus –
voir conditions page 8)**

Supplément chambre individuelle : 80 €

**Programme organisé et accompagné
par Christiane GRIFFAUT**

Date limite d'inscription : 30 juin 2022

Prix non garantis au delà de cette date





CLRD - Culture Loisirs Retraites Doubs

CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : griffaut.clrd@aol.fr site web : www.clrd.fr

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

Séjour-découverte dans la Manche

Bienvenue dans la Manche, en Normandie ! Un petit coin de paradis ...
Vous avez mille et une façons de découvrir cette presque île normande : sur la plage, sur l'eau, dans les terres... profitez d'un département riche de paysages, de sites et de loisirs. De la baie du Mont Saint-Michel au Cotentin, en passant par les plages du débarquement, la diversité des paysages et du patrimoine vous feront vivre un séjour d'exception.

[Votre village de vacances AZUREVA à Hauteville sur Mer](#)

La Manche n'est qu'à 5 minutes à pied (plage).

Les logements confortables, de plain-pied et exposés sud avec vue sur le parc, sont abrités au cœur d'un magnifique parc de 4 hectares. Vous allez apprécier son calme et ses parfums de nature. Pour votre confort, vos lits seront déjà préparés à votre arrivée.

Vous serez au cœur d'une région qui célèbre le bien-manger et les produits de la mer. Savez-vous que la baie de Seine est le premier producteur de coquilles Saint-Jacques ? Vous trouverez aussi dans votre assiette les saveurs des verts pâturages et des célèbres vergers fleuris de Normandie !

Découverte de la Manche à Hauteville sur Mer (50)

du dimanche 17 septembre 2023 au dimanche 24 septembre 2023

Votre Programme

Dimanche 17 septembre 2023: DOUBS / Hauteville sur Mer (Manche) - environ 950 KM

Départ très tôt le matin en autocar GT de Pontarlier, Morteau et Besançon. Déjeuner libre en cours de route (possibilité de prévoir un pique-nique). Arrivée en fin d'après-midi au village de vacances Azureva à Hauteville sur Mer (Manche).



Installation et **apéritif de bienvenue** **Dîner et nuit**

Lundi 18 septembre 2023 :

Matin : Matinée libre



Déjeuner au village de vacances

Après-midi: COUTANCES - 30 km A/R

Capitale historique du Cotentin et du Pays d'art et d'histoire, **Coutances** se distingue dans le paysage par les tours vertigineuses de sa prestigieuse cathédrale. **Visite guidée de la ville et de la cathédrale Notre Dame.** Découverte du **jardin des plantes** qui offre un harmonieux mariage de la symétrie à la française, des bosquets à l'anglaise et des terrasses à l'italienne

Dîner au village de vacances et soirée animée

Mardi 19 septembre 2023:

Excursion à la journée « Les Joyeux de la Manche, le Mont Saint-Michel et Granville » - 240 km A/R



Après le petit-déjeuner, et vers 08 h 30, départ en autocar, ;

Arrivée au **Mont Saint-Michel** pour une **balade dans ses ruelles étroites.** Ce site grandiose, emblème religieux et touristique, est l'un des plus visités de France. L'alchimie entre le chef d'oeuvre architectural et la beauté majestueuse de la nature environnante explique son rayonnement universel, unique et éternel.

Déjeuner au restaurant

Visite guidée de **Granville**, autrefois « cité corsaire », s'est reconvertie en station balnéaire : il y règne comme un air de vacances toute l'année !

Cette ville a également vu grandir le célèbre couturier Christian Dior.

Temps libre dans le jardin de la maison d'enfance de Christian Dior, un lieu enchanteur où fleurs et senteurs éveilleront vos sens !

Retour au village de vacances vers 17 heures

Dîner au village de vacances et soirée animée



Mercredi 20 septembre 2023:

Excursion à la journée «Cancale et Saint-Malo» - 230 km A/R



Visite de la **Ferme Marine** pour une **découverte des secrets des huîtres cancalaises** : le phénomène des marées, le travail des ostréiculteurs et toute la chaîne de préparation des huîtres. Une **dégustation** clôturera votre visite. Départ en direction de Saint-Malo

Déjeuner au restaurant

Visite commentée de la ville historique de **Saint-Malo en petit train**. Il vous emmènera flâner dans les rues de la « cité corsaire » et découvrir ses monuments historiques, sa vue imprenable sur la baie, ses histoires de Corsaires, les hommes célèbres qui ont fait la renommée de la ville...

Retour au village de vacances pour le dîner et la soirée animée



Jeudi 21 septembre 2023 :

Excursion à la journée «Les Plages du Débarquement» - 250 km A/R



Le 6 juin 1944, le destin de l'Europe s'est joué sur les plages de Normandie. **Visite du Musée 360 à Arromanches**: situé sur les hauteurs, le cinéma circulaire Arromanches 360 domine les vestiges d'un des deux ports artificiels installés par les Alliés (un cinéma unique consacré à la seconde guerre mondiale).

Puis **déjeuner au restaurant,**



Continuation avec la **visite des batteries de Longues sur Mer**, ouvrage majeur du Mur de l'Atlantique comprenant un poste de commandement de tir et quatre casemates abritant chacune une pièce d'artillerie de 150 mm.

Puis **visite du cimetière de Colleville sur Mer**, au cœur des plages du débarquement de Normandie qui surplombe la plage d'Ohama Beach : il rassemble les tombes de 9 387 soldats tombés au combat, la chapelle, le mémorial et le jardin des disparus.



Retour au village de vacances pour le dîner et la soirée animée

Vendredi 22 septembre 2023: MATINEE libre

Déjeuner au village de vacances



APRES-MIDI : Les Marais du Cotentin- 110 KM aller et retour :

Promenade fluviale sur la Douve: balade commentée qui vous emmènera à la découverte des **Marais du Cotentin** (faune et flore de ce milieu préservé). L'histoire et les activités des lieux vous seront contés au fil de l'eau...

Dîner et soirée animée au village de vacances

Samedi 23 septembre 2023:



MATINEE « Bol d'air » :

Au départ du village de vacances, laissez-vous guider par l'un des accompagnateurs pour une **balade à pied à la découverte d'Hauteville sur Mer**, entre mer et campagne !

Déjeuner au village de vacances



APRES-MIDI « bolée de cidre »

Dans un cadre verdoyant, entourée de pommiers, la **Ferme de l'Hermitière** est une véritable invitation à la découverte du cidre et du calvados. Devant l'alambic centenaire, le producteur, bouilleur de cru, expliquera tout de la distillation du cidre et du vieillissement du calvados. Un vaste écomusée vous fera voyager au temps de nos aïeux.



Dîner et soirée animée au village de vacances

Dimanche 24 septembre 2023: Retour vers le DOUBS – environ 950 KM

Petit déjeuner et départ en autocar GT vers Besançon, Morteau et Pontarlier .

Fourniture d'un panier-repas pour le déjeuner. Arrivée en soirée à Besançon, Morteau et Pontarlier.

Programme donné à titre indicatif, document non contractuel, l'ordre de ce programme peut être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté (jours fériés, météo...)

Tarifs

(Non garantis au delà de la date du 30 juin 2022)

Prix par personne	Base 25 personnes	Base 30 personnes	Base 35 personnes	Base 40 personnes
Cas Général	760,00 €	725,00 €	705,00 €	690,00 €
Bénéficiaires de l'aide de l'ANCV (voir conditions en page 8)	590,00 €	545,00 €	525,00 €	510,00 €

SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE = 80,00 €

*Tarifs susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ
EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES*

CE PRIX COMPREND :

- **Le transport** en autocar GT depuis Pontarlier, Morteau et Besançon (et le retour) ainsi que sur place
- Un accompagnateur CLRD depuis Besançon et pendant tout le séjour
- **L'hébergement** au **Village de Vacances à HAUTEVILLE sur Mer (Manche)** sur la base de 2 personnes par hébergement, linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée
- **La pension complète, ¼ de vin et café le midi** du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour, dont 3 déjeuners au restaurant (Journées Mont St Michel, Saint-Malo et Plages du Débarquement)
- **Panier-repas froid à emporter pour le retour**
- **Apéritif de bienvenue**
- **Les taxes de séjour**
- **Les frais de dossier**
- **Toutes les excursions** inscrites au programme
- **Un accompagnateur du village de vacances** pour les excursions
- Les soirées animées du village de vacances
- **Les assurances complètes (y compris annulation-voyage, même en cas de rechute de maladie ou de maladie suite à épidémie ou pandémie)** incluses dans votre cotisation d'adhésion CLRD

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles et pourboires
- Le supplément chambre seule : 80 € par personne et pour le séjour complet
- La cotisation d'adhésion obligatoire à CLRD (25 € par personne pour l'année 2022)

ECHEANCIER de paiement :

Tous les paiements sont à effectuer de préférence par virements bancaires (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage) ou par chèques bancaires à l'ordre de CLRD.

- à l'inscription et **au plus tard le 30 juin 2022 : 150 € par personne**
- au plus tard le 30 septembre 2022: 150 € par personne (sans rappel de la part de CLRD)
- au plus tard le 31 juillet 2023: le solde (dont le montant exact sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans le courant de le courant du mois de juin 2023)

Conditions d'ANNULATION :

Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Christiane GRIFFAUT.

Les frais d'annulation suivants seront alors appliqués :

- à plus de 60 jours du départ : maximum 270 € par personne
- 59 jours à 30 jours avant le départ : maximum 330 € par personne
- 29 jours à 15 jours avant le départ : maximum 425 € par personne
- à moins de 15 jours du départ : 100% du prix du voyage

Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre assurance “Annulation” (comprise dans l'adhésion à l'association et dont les conditions seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou préalablement sur demande) avec une franchise de 38 € par personne .

Conditions de REMPLACEMENT:

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il devrait être possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement et sous réserve de l'accord du prestataire terrestre (ATC Routes du Monde ici).

Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Christiane GRIFFAUT, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e).

Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés **sous déduction d'une somme de 38 € pour frais de gestion**, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous-même.

**Ce voyage est réalisé dans le cadre du programme Seniors en Vacances,
en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances A. N. C. V.**



Il est destiné aux personnes :

- âgées de 60 ans et plus,
- retraitées et/ou sans activité professionnelle,
- résidant en France

Et :

- au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) ; quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que vous ;
- aux enfants accompagnant une personne âgée, s'ils ont moins de 18 ans sans condition de parenté ;
- aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles le programme est accessible dès 55 ans ;
- aux aidants familiaux ou professionnels (qui accompagnent une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap - conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

L'aide financière

**Une aide au départ en vacances de 180 € par personne est accordée par l'ANCV
(sur un seul séjour par an et dans la limite des disponibilités) .**

Elle est attribuée :

- aux aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées).
- **aux retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales:**

Nombre de parts fiscale	1	1,5	2	2,5	3	Ajouter
Personne seule	14 961,00 €	20 002,00 €	25 044,00 €	30 085,00 €	35 127,00 €	5 032,00 € par demi-
Couple marié ou pacsé			28 235,00 €	33 276,00 €	38 318,00 €	part de plus

Les justificatifs à fournir (avec votre acompte et votre inscription)

CRITERES	JUSTIFICATIFS (photocopies pour les pièces originales)
- être âgé de 60 ans ou plus à la date de départ (ou de 55 ans ou plus pour les personnes en situation de handicap)	- carte nationale d'Identité ou Passeport (et, pour les personnes en situation de handicap: carte d'invalidité ou attestation du bénéfice de l'AAH de l'année en cours, ou carte « station debout pénible »)
- conjoint (marié ou pacsé) séjournant avec la personne	- avis d'imposition commune
- enfants de moins de 18 ans accompagnant la personne	- carte nationale d'Identité ou Passeport
- revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessus en fonction du nombre de parts fiscales*:	- dernier avis d'imposition complet * (les 3 ou 4 pages complètes : exemple pour inscription à un voyage en 2023, produire l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021)

*** : il n'est pas nécessaire de remplir cette condition pour participer au voyage, il suffit d'avoir plus de 60 ans et d'être retraité(e) par exemple (dans ce cas, la subvention de 180 € n'est pas accordée, mais le voyage est possible)**